



NEWSLETTER n°1

Mars 2020

MOT DU PRESIDENT

Nos efforts de communications indispensables vers l'extérieur font que nous sommes reconnus comme l'interlocuteur crédible de notre discipline auprès de l'autorité et des médias.

Il apparaît cependant que la communication en interne est perfectible.

Le traditionnel bulletin et le groupe Yahoo sont désormais complétés par le Forum neige et maintenant la Newsletter. Cette Newsletter est la votre, n'hésitez pas à nous communiquer vos informations info@afpm.fr

Une Newsletter spécifiquement destinée aux instructeurs montagne (avions et ulm) sera également publiée.

Il s'agit de vous informer le plus complètement possible à propos de tout ce qui concerne le vol montagne.

Merci de votre participation

Eric Fix

Président l'AFPM

INFOS ALTISURFACES



COL DE BACCHUS: tour de piste à réaliser impérativement **main gauche**.

CIPIERES : la piste reste fermée jusqu'à nouvel ordre (réfection de la partie haute de la plateforme).

SUPER DEVOLUY : la plateforme supérieure est significativement réduite par le tracé d'une piste de raquettes.

GLACIER DE LA GIROSE : fermeture temporaire

LA MOTTE CHALENCON : son statut passe d'altiport à **altisurface**, conséquence directe : **les FI qualifiés montagne ne peuvent et ne doivent plus y faire d'instruction.**

SECURITE DES VOLS

Un forum neige a été créé sur le site de l'AFPM pour permettre aux pilotes pratiquant le vol sur les surfaces enneigées de partager les informations. Les conditions évoluant rapidement, il est important que vous puissiez raconter brièvement votre sortie en donnant des informations sur le niveau d'enneigement et la qualité de la neige rencontrée et ainsi en faire profiter d'autres pilotes désirant se rendre sur ces terrains.

Retrouvez également une information technique détaillée de Jean-Louis DUMAS concernant le givrage du carburateur, le réchauffage carburateur et son utilisation.

FORMATION

Le stage théorique (module sol) instructeur montagne 2020 était programmé entre le 3 et le 5 avril à Gap et devait être suivi par un stage de sécurité et de survie en montagne le 6 avril 2020.

Etant donné la situation sanitaire et les mesures prises par le Gouvernement, ce stage est reporté à une date ultérieure. Nous communiquerons dès lors que cette date sera fixée.

ASSEMBLEE GENERALE 2020

Le 18 janvier dernier se tenait notre 47^{ème} assemblée générale à Saint Geoirs.

Retrouvez le compte-rendu sur le site de l'AFPM : <http://afpm.fr/> onglet Bulletins-AG.

RASSEMBLEMENTS A VENIR

Gap Tallard : meeting les 22 et 23 mai.
Plus d'infos : <http://meeting-aerien-gap-tallard.com>

Saint-Jean en Royans : le 16 mai
Cipières : le 20 juin
EMP Megève : week-end de Pentecôte
Corlier : le 1^{er} juillet
Brienne-le-Château : les 1^{er} et 2 août
Banon : 15 août
Girmont : le 22 août
Montmeilleur : le 26 septembre



et bien d'autres dates à venir ...

REGLEMENTATION

Pour proroger sa qualification montagne, il faut justifier dans les 24 mois de 6 atterrissages en montagne. A défaut, satisfaire à un test de délivrance.

Le formulaire de demande de prorogation se trouve sur le site de la DSAC, il est demandé de préciser la date, le lieu des atterrissages et l'immatriculation de l'appareil. Il ne sera pas accepté 6 atterrissages le même jour sur le même site. La DGAC a choisi de ne pas faire de différence entre altiport, altisurface, roue et neige pour le cas des prorogations.

Questions/réponses à retrouver dans la partie réglementation du site de l'AFPM.

Dans ce contexte de crise sanitaire, la DGAC, en concertation avec l'agence européenne, travaille sur le report des validités des licences et qualifications des pilotes non professionnels, des visites médicales de classe 2 et LAPL ainsi que sur la navigabilité des aéronefs.

GYPAETES



De nouvelles cartes récemment mises à jour sont disponibles sur le site, elles donnent l'emplacement actuel des nids.

Nouvelle carte (format kml) plus adaptée aux tablettes.

BOUTIQUE



De nouveaux articles sont proposés à la vente.

Ce ne sont que des produits de qualité ! Martine FIX, la nouvelle gérante de la boutique, nous propose un modèle de veste, deux tee-shirts, un polo.

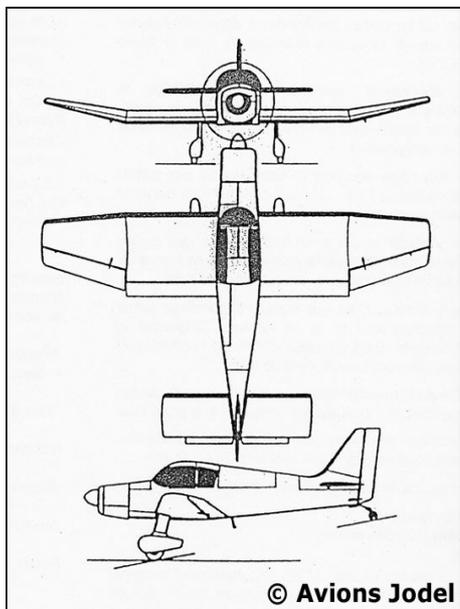
Les casquettes ancienne génération sont en promotion et vous pouvez toujours obtenir des autocollants.



Rendez-vous sur le site de l'AFPM pour plus de détails et pour commander.

MOUSQUETAIRE SILENCIEUX (D140G)

Un projet de Mousquetaire dit « silencieux » (D140G dit Gypaète) est actuellement au stade d'étude, adaptable à d'autres machines. Ce projet est mené par la Fédération RSA et l'association « AILES Sud Ouest » avec le partenariat, entre autres, de l'AFPM.



La motorisation actuelle du Mousquetaire est performante mais l'avion est bruyant et s'essouffle en altitude. Le projet envisage une motorisation plus silencieuse : électrique, hybride voire hydrogène. L'objectif est de construire un avion « silencieux » autorisé à voler là où c'est interdit actuellement, gardant ses performances, tout en étant sûr et accessible en kit, de catégorie Calypso A+ (moins de 59 dB, bruit mesuré au sol, avion à une hauteur de 1000 ft).

Le planning prévisionnel prévoit le maquettage de l'avion l'année prochaine, l'avionnage en 2022 et les essais en 2023.

L'association « AILES Sud Ouest » est à la recherche de sponsors et de partenaires, de futurs exploitants ainsi que de potentielles subventions.

Si vous avez des compétences particulières et que ce projet vous passionne, adressez-vous à :

AILES Sud Ouest 4 rue Camille Claudel 90000 Belfort
Téléphone : 09.81.83.12.86 Mobile : 06.07.88.30.11 Mail : contact@ailessudouest.org